

LE VOLTAIRE : UN VILLAGE EN VILLE

La résidence est bien connue des Talençais de par sa stature imposante qu'il est difficile d'ignorer dans le paysage urbain. Cet ensemble de cinq bâtiments a été construit dans les années 60 pour le compte des mutuelles de fonctionnaires et agents de l'État.

UN VILLAGE DE 420 LOGEMENTS

Construite dans les années 60, la résidence comprend 420 logements de types différents. Plus de 1 000 personnes vivent ainsi dans cet ensemble du quartier Suzon. Ce chiffre est pratiquement égal à la moyenne de population des communes françaises (1 725 habitants), c'est dire l'importance démographique du Voltaire (près de 2 % de la population talençaise). Ainsi c'est une véritable vie de village qui s'est développée. L'Association Culturelle des Résidents et Amis du Voltaire (ACRAV) fait vivre ce lieu grâce à une salle de spectacle, une salle de sport et différents clubs d'activités, aux diverses vocations. C'est ainsi qu'un compostage collectif est en cours de mise en place avec l'aide de la Mairie ou que la création d'un jardin partagé est à l'étude. Ce projet permettra de faire vivre différemment les deux hectares d'espaces verts de la résidence.

DES TRAVAUX À VENIR

Comme tout bâtiment, la résidence le Voltaire nécessite des soins fréquents. Ainsi, le Conseil Syndical réfléchit depuis quelques mois à des travaux de ravalement des façades. Ce travail de réflexion a été l'occasion de s'interroger sur les performances énergétiques des immeubles. Un diagnostic technique global est en cours de réalisation pour mieux appréhender les rénovations

possibles (énergétiques, phoniques, sécurité incendie, accessibilité...).

Pendant cette phase, le Conseil Syndical explore différentes pistes pour les financements de ces opérations. Naturellement, il s'est tourné vers la Mairie de Talence qui a décidé de l'accompagner en identifiant les différents interlocuteurs possibles et en relayant les démarches entreprises. Ainsi, des réunions de suivi sur le projet de rénovation sont régulièrement organisées avec l'Agence Locale Energie Climat, Bordeaux Métropole ou encore l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Gageons que la prochaine mue de cet ensemble, sur laquelle nous ne manquerons pas de revenir, ne passera pas inaperçue.



LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

L'été est la période propice pour les travaux. Différentes déviations seront mises en place dans certains quartiers de la ville. Revue de détail des travaux en cours et à venir.

RUE ROBESPIERRE

Les travaux concernent la portion de route entre la rue Ambroise Paré et le carrefour avec la rue Blaise Pascal. L'objectif des travaux est de réparer la conduite qui permet au ruisseau d'Ars de s'écouler jusqu'à la Garonne. D'une durée de 5 mois, le chantier a débuté mi mai. La circulation est totalement interdite sur cette portion de route. Après les travaux, les transports en commun pourront de nouveau circuler sur ce tronçon, ce qui n'était pas le cas ces derniers mois.



AVENUE SAINTE MARIE

Les travaux ont débuté il y a quelques semaines déjà et dureront jusqu'à la fin de l'été. Les collecteurs d'eau de pluie sont modifiés afin de garantir une meilleure évacuation du ruissellement et ainsi éviter de nouvelles inondations comme celles que nous avons connues ces dernières années. La circulation est là aussi interdite sur les portions en travaux.

RUE ROUSTAING

Les travaux de la rue Roustaing continuent. Après une première phase qui concernait la section du cours Gambetta au centre technique municipal et celle de l'avenue Sainte Marie à la rue Fernand Izor, ce sont les deux autres tronçons qui sont concernés par des travaux. Ils doivent s'étendre jusqu'à la rentrée.

THOUARS

La réhabilitation du cœur de quartier se poursuit. La circulation durant l'été risque d'être impactée pour quelques semaines. En effet, les portions de voirie nouvellement créées vont être raccordées au réseau existant.



STATIONNEMENT PAYANT, LE 1^{ER} JUIN

C'est à compter du lundi 1^{er} juin que le stationnement payant s'applique dans trois zones situées le long de l'axe tramway. Ces dispositions s'appliquent du lundi au samedi de 9h à 19h, sauf du 14 juillet au 15 août.

Les riverains habitant en zone payante, ainsi que les professionnels et salariés, peuvent bénéficier de tarif et conditions préférentiels. Ils doivent au préalable constituer un dossier pour ouvrir leurs droits. Toutes ces démarches peuvent s'effectuer soit en ligne (stationnement.talence.fr), auprès de la Police municipale ou en Mairie.

Renseignements : 05 56 84 36 91 ou <http://stationnement.talence.fr>



L'ESPACE SENIORS FAIT SON GALA

Le traditionnel gala de l'Espace Seniors se déroulera le mardi 16 juin prochain à l'espace Médoquine à 18h30.

Le thème de cette nouvelle édition est "Un voyage dans le temps, de Saint Exupéry aux textos". Le point de départ de ce grand périple sera l'époque du cinéma muet pour s'achever en 2015. Loin de l'image véhiculée par nos aînés, les seniors proposeront des chants et des danses, le tout entrecoupé d'un film réalisé par l'atelier informatique de l'Espace Seniors.

Renseignements : 0 800 49 36 36 ou 05 56 84 78 02/03



PRÉVENTION CANICULE

L'été arrive et avec lui les grosses chaleurs. Les personnes âgées sont plus vulnérables et peuvent souffrir des hautes températures. C'est pour cette raison qu'il faut être attentifs à nos aînés pendant cette période à risque pour eux (déshydratation, coups de chaleur...).

La Mairie de Talence met en place un service d'accueil et d'écoute pour les seniors et pour leur entourage. Il est ainsi possible de se faire connaître et de bénéficier d'un suivi tout au long de l'été.

Renseignements : CCAS 05 56 84 78 75